

Arrêté

Générale

colonial

# Arrêté n° 03/04/1974 PORTANT DECLARATION DE DEUIL NATIONAL

n° 03/04/1974

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
3 avril 1974

Numéro JO  
n° 8 du 25/04/1974

Date du numéro  
25 avril 1974

## VISAS

Le président du Sénat, exerçant provisoirement les fonctions du Président de la République, Sur le rapport du Premier ministre,

## TEXTE INTÉGRAL

### Art. 1er

— Le samedi 6 avril 1974 est déclaré jour de deuil national en raison du décès de M. Georges Pompidou, Président de la République.

### Art. 2

— Le Premier ministre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

**Par le président du Sénat, exerçant provisoirement les fonctions du Président de la République : Le Premier ministre, ALAIN POHER. PIERRE MESSMER.**